

**LES TRIBUNAUX**

**Grande instance**

es Publiques d'Auvergne Rhône-Alpes, cedex 02, curateur de la succession re VALLET, décédé le 20/06/2015 à e de la succession qui sera adressé nde Instance. Référence : 0698003479.

es Publiques d'Auvergne Rhône-Alpes, cedex 02, curateur de la succession Suzanne DELLA BIANCA, décédée li le compte de la succession qui sera al de Grande Instance. Référence :

s Publiques d'Auvergne Rhône-Alpes, cedex 02, curateur de la succession e Marcel Goury DE JONGHE, décédé -Valserine (01) a établi le compte ultérieurement au Tribunal de Grande

ande Instance de Bourg-en-Bresse eur Régional des Finances Publiques é 3 rue de la Charité, Lyon cedex 02 ssuccession vacante de M. DEBAUGE 13/09/2015 à St-Julien-en-Genevois es créanciers doivent déclarer leur avec AR.

**AVIS**

**Enquêtes publiques**

**ENQUETE PUBLIQUE**

**Sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et sur le Schéma Directeur de Gestion des Eaux pluviales**

Par arrêté du 14/06/2016, le Maire de Saint-Trivier-sur-Moignans a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et du Schéma Directeur de Gestion des Eaux pluviales

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif a désigné M. Roger FARJOT en qualité de Commissaire-Enquêteur titulaire, et M. Patrick DECOLLONGE en qualité de Commissaire-Enquêteur suppléant

L'enquête se déroulera à la Mairie de Saint-Trivier-sur-Moignans du 31/08/2016 au 03/10/2016 aux jours et heures habituels d'ouverture (soit les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00, le mercredi de 8 h 30 à 12 h 00, le samedi de 9 h 00 à 11 h 30)

**Pendant la durée de l'enquête, le Commissaire-Enquêteur recevra les observations du public en mairie :**

- le 31/08/2016 de 9 h 00 à 12 h 00
- le 03/09/2016 de 9 h 00 à 12 h 00
- le 08/09/2016 de 14 h 00 à 17 h 00
- le 21/09/2016 de 17 h 00 à 20 h 00
- le 24/09/2016 de 9 h 00 à 12 h 00
- le 03/10/2016 de 9 h 00 à 12 h 00

Les observations peuvent également être transmises par correspondance au Commissaire-Enquêteur à la Mairie de Saint-Trivier-sur-Moignans (01990), place de l'hôtel de ville

Cet avis est affiché à la mairie et sur divers panneaux d'informations (place des jeux de boules, le chemin rouge, passage Cottard Josserand) et peut être consulté sur le site internet de la commune :

[www.mairie-sainttriviersumoignans.fr](http://www.mairie-sainttriviersumoignans.fr)

Le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme a fait l'objet d'une évaluation environnementale qui figure dans le dossier d'enquête (dans le rapport de présentation)

Au terme de l'enquête, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et le Schéma Directeur de Gestion des Eaux pluviales seront approuvés par délibération du Conseil Municipal

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête

**Le Maire, Marcel LANIER**